

en portât l'effectif à huit compagnies en y adjoignant une deuxième compagnie de Brandon et en en organisant une entre Viridon et le Lac-des-Chênes, et que l'état-major de ce bataillon fût fixé à Brandon (*voir mon dernier rapport annuel*).

*Infanterie montée.*

Je désirerais aussi réitérer ma recommandation de l'année dernière (page 53 du rapport) relativement à l'organisation de plusieurs corps d'infanterie montée dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et d'ajouter les suivants à la liste de ceux qui y est donnée, savoir :—

	Infanterie montée.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Medicine-Hat.....	1 compagnie	3	42
Calgary.....	1 do	3	42
Rivière-Haute.....	1 do	3	42
Fort-McLeod.....	1 do	3	42
Edmonton.....	1 do	3	42
Battleford.....	1 do	3	42
Prince-Albert.....	1 do	3	42
Total.....		<u>21</u>	<u>294</u>

Tous ces corps peuvent être facilement levés et effectivement maintenus à chacun des différents postes mentionnés.

*Associations de carabiniers.*

Il y a actuellement dans ce district militaire onze associations de carabiniers, savoir :—

L'association provinciale de carabiniers du Manitoba ;		
do	do	de Brandon ;
do	do	du 90 <sup>e</sup> bataillon ;
do	do	de Winnipeg ;
do	do	de Deloraine ;
do	do	de Calgary ;
do	do	de Nelson ;
do	do	de Birtle ;
do	do	de Portage-la-Prairie ;
do	do	de Battleford.

Toutes ont eu des concours cette année, tandis que le plus grand intérêt semble avoir été porté à ces organisations par tout le pays, et je recommande que le plus grand encouragement possible leur soit donné par le département de la milice et défense. Actuellement ce dernier ne donne qu'une subvention annuelle de \$500 à l'association provinciale du Manitoba, à laquelle sont presque toutes affiliées les associations mentionnées ci-dessus. C'est là le même montant que recevait cette association il y a environ 10 ans, alors que toute la milice de ce district ne se composait que de quelques compagnies franches disséminées par le pays, et qu'il n'y avait pas d'autre association pour partager avec elle l'aide ainsi reçue.

Je recommande respectueusement que cette subvention soit maintenant portée à \$1,000 au moins par année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. F. HOUGHTON, lieutenant-colonel.

Aide-adjutant général du district militaire n<sup>o</sup> 10.

A l'adjutant général de milice, Ottawa.